

Spécial Smartphone Haut de gamme



Votre pack
Assurance + Remplacement Express

Valeur de votre Smartphone	<600€	<1 000€
Tarif du pack	12 € 99 TTC mois (5)	15 € 99 TTC mois (6)



**Remplacement Express de votre
appareil en 48h ouvrés** ⁽³⁾

en cas de sinistre validé

(5) Ce tarif correspond à la souscription de l'assurance *** à 9€99 TTC par mois et de l'option Remplacement Express à 3€ par mois + l'option remboursement des accessoires garantis à 3€ par mois.

(6) Ce tarif correspond à la souscription de l'assurance **** à 12€99 TTC par mois et de l'option Remplacement Express à 3€ par mois. + l'option remboursement des accessoires à 3€ par mois.

Vos démarches en cas de sinistre

Dès la connaissance d'un Sinistre et au plus tard dans les 5 jours ouvrés, l'Assuré doit le déclarer à SPB :



par téléphone : 0969 360 295 ⁽⁷⁾

L'accueil téléphonique est ouvert du
lundi au samedi de 8h00 – 20h00 ⁽⁸⁾.



par e-mail : mobilzen3@spb.eu

En cas de vol :

> Téléphoner à l'opérateur qui mettra en opposition la Carte SIM concernée.

> Faire dès la connaissance du Sinistre un dépôt de plainte auprès des autorités de police compétentes dans lequel doivent être mentionnés le Vol de l'Appareil garanti, les circonstances du Vol, ainsi que les références de l'Appareil garanti (marque, modèle, numéro de série/ IMEI).

(7) Numéro facturé au prix d'une communication locale, régionale ou nationale, selon les offres de chaque opérateur.

(8) Hors jours légalement chômés et/ ou fériés et sauf interdictions légales ou réglementaires.

Assurance MobilZen 3 est un contrat d'assurance collective souscrit par BOOST Solutions, SAS au capital de 5 000 Euros, 655 avenue Roland Garros – BP 107 – 78530 Buc - RCS VERSAILLES 800077687, société de courtage d'assurance n° ORIAS 14002488 auprès de AmTrust Europe Limited, Siège social : Market Square House, St James's Street, Nottingham, NG1 6FG, est autorisée par le Prudential Regulation Authority et règlementé par le Financial Conduct Authority et le Prudential Regulation Authority. Numéro d'immatriculation Financial Services : 202189. Ces informations peuvent être vérifiées sur le registre de Financial Services en consultant le site : www.fca.org.uk ou en contactant le Financial Conduct Authority au 0800 111 6768, par l'intermédiaire de SPB, SAS de courtage d'assurances de 1 000 000 euros, ayant son siège social sis 71 Quai Colbert – 76600 LE HAVRE, immatriculée au RCS Le Havre sous le numéro 305 109 779 et à l'ORIAS sous le numéro 07 002 642 (www.orias.fr), présenté par les mandataires d'intermédiaire de Boost Solutions (ci-après dénommés collectivement « le Réseau agréé »), et géré par SPB SAS de courtage d'assurances au nom et pour le compte de AmTrust



Assurez votre mobile,
tablette ou Pc portable

à partir de
par mois **2** €
99



GF1

Document non contractuel - BOOST Solutions, SAS au capital de 5 000 € RCS Versailles B 800 077 687 -

+ Zen avec votre mobile !

Choisissez la formule Zen adaptée à votre mobile !



Formule ★	Formule ★★	Formule ★★★	Formule ★★★★	Formule ★★★★★
2€ 99 TTC / mois soit 35,88€ TTC / an	5€ 99 TTC / mois soit 71,88€ TTC / an	9€ 99 TTC / mois soit 119,88€ TTC / an	12€ 99 TTC / mois soit 155,88€ TTC / an	15€ 99 TTC / mois soit 191,88€ TTC / an

Produit couvert	Mobile ou Tablette ou Pc Portable ou Montre connectée				
Plafond de garantie (par sinistre et par période annuelle)	150€ TTC	300€ TTC	600€ TTC	1000€ TTC	2000€ TTC

VOS GARANTIES⁽¹⁾

Vol (hors négligence) (4) : remplacement de votre appareil	✓	✓	✓	✓	✓
Dommage matériel accidentel : réparation ou remplacement de votre appareil	✓	✓	✓	✓	✓
Oxydation accidentelle : réparation ou remplacement de votre appareil	✓	✓	✓	✓	✓
Utilisation frauduleuse suite à un Vol garanti : Remboursement des communications		✓	✓	✓	✓
Oxydation toutes causes : réparation ou remplacement de votre appareil			✓	✓	✓
Dommage toutes causes : réparation ou remplacement de votre appareil				✓	✓
Nombre de sinistres par période annuelle d'adhésion	1 sinistre Vol et 1 sinistre Dommage matériel accidentel ou Oxydation accidentelle				

EN OPTION⁽²⁾

Remplacement express en 48 heures ouvrées de votre appareil sinistré (3) <i>(hors WE et jours fériés)</i>	3€ TTC par mois Soit 36€ TTC/an
Remboursement des Accessoires garantis : <i>(plafond de 300 € TTC par sinistre et par Période annuelle d'adhésion)</i>	3€ TTC par mois Soit 36€ TTC/an

Protégez votre **mobile**,
votre **tablette**
ou votre **ordinateur portable**



Pas de franchise
en cas de sinistre !



Expédition et retour compris



En option,
Remplacement Express en 48 heures ouvrées
(hors WE et jours fériés) dans un
PDV du réseau agréé ! ⁽³⁾

Souscription à l'Assurance Mobil'Zen 3 possible dans les PDV du réseau agréé.

(1) Voir conditions, détails des garanties et exclusions du contrat d'assurance Mobile Zen 3 dans la notice d'information disponible en point de vente. (2) Options disponibles exclusivement en complément de la souscription à une assurance de base. (3) Le Remplacement Express de votre appareil sinistré est réalisé en 48h ouvrées après validation de votre sinistre par SPB et sous réserve de la disponibilité d'un appareil de remplacement dans un PDV du réseau agréé, voir détails des conditions dans la notice d'information. La Garantie « Remplacement Express » est limitée à un seul remplacement par Période annuelle d'adhésion. (4) Les vols couverts sont le vol par agression, le vol par effraction, le vol à la tire, le vol à la sauvette et le vol par introduction clandestine, hors négligence.